

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL**

Département du Puy-de-Dôme

**Délibération 2023/04/01**

Nombre de conseillers en exercice : 13	L'an deux mille vingt-trois, Le 12 Mai
<b>Présents</b> : 9	Le Conseil Municipal
Votants : 12	Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
Abstentions : 0	En mairie de MONTAIGUT LE BLANC, sous la Présidence de
Contre : 0	Madame Marie-Pierre AMOUROUX, adjointe
Pour : 12	Date convocation du Conseil : 5 Mai 2023 Date d'affichage : 5 Mai 2023

**PRESENTS** : Julien GUILLAUME,, Michel SAUVADET, Maurice LEVET, Karine CHAMBEAUD, Rémi CHOLLEY, Jérémie JACQUART, Christelle MONIER, Marilyne NAMYST, Philippe MOUGEL

**POUVOIRS** : Marie-Pierre AMOUROUX donne procuration à Jérémie JACQUART  
Fabienne BEAUGER donne procuration à Julien GUILLAUME  
Karine BOURDÉ donne procuration à Philippe MOUGEL

**ABSENTS** Laurent RETAILLEAU.

*Jérémie JACQUART est élu secrétaire de séance*

**OBJET** : Modification des statuts de Territoire d'Energie Puy-De-Dôme

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'une part ;

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2023-01-14-013 du 14 janvier 2023 du comité syndical de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme portant sur la modification des statuts de ce dernier ;

Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, auquel la commune de MONTAIGUT-LE-BLANC adhère, modifie ses statuts afin de les mettre en adéquation avec les textes législatifs rappelés supra.

Le maire donne lecture du projet de statuts proposé par Territoire d'Energie Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver les nouveaux statuts de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme et notamment son article 4 tel qu'ils ont été présentés ;
- De donner, dans ce cadre, mandat au maire afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait à Montaigut le Blanc le 25 mai 2023,  
Copie conforme à l'original,  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,

